

REPUBLIQUE DU BENIN

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

INSTITUT NATIONAL DE L'EAU



Le Secrétariat général

Abomey-Calavi, le 24 octobre 2022

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE DIRECTION DE L'INE

Organe : Direction et les membres du CODIR

Nature de la réunion : CODIR

Lieu : salle de cours du nouveau bâtiment

Date : 24 octobre 2022

Heure de démarrage : 10 heures 30 minutes

Président de séance : Professeur Daouda MAMA, Directeur INE

Participants : Cf. liste de présence

Points inscrits à l'ordre du jour :

- 1- Point des activités académiques 2021-2022
- 2- Point sur les vacances pour la rentrée 2022-2023
- 3- Déroulement des stages des étudiants
- 4- Dispositions pour la rentrée académique 2022-2023
- 5- Divers

Démarches à suivre dans le cadre de la cartographie des risques

- 1- Identification des risques potentiels
- 2- Analyse et recensement des risques
- 3- Contrôle et suivi des risques
- 4- Déploiement des ressources

Description sommaire des points abordés :

1- Point des activités académiques 2021-2022

Département Eau pour l'Agriculture et la Société :

- Fin des cours, tous les examens ont été faits et au niveau des licences, des résultats ont été affichés. Ceux qui sont en master GREC sont en stage.

- Les PV provisoires sont déposés. Il reste le PV définitif qui sera transmis au Chef Service de Scolarité.

Département Génie de l'Eau et Assainissement

-Fin des cours en licence et les examens ont été organisés, les résultats ont été affichés après le traitement des réclamations.

- Les étudiants de la troisième année de licence ont commencé leurs stages.

- En ce qui concerne le second cycle, les cours ont pris fin en année de Master 1, les examens sont terminés et la délibération est en cours

- Au niveau de master 2, les étudiants sont en stage et le démarrage des cours est prévu pour la semaine du 24 octobre 2022. Mais à ce niveau, le manque d'enseignants constitue un problème.

- En Hydrologie, les cours sont terminés également.

Département d'Hydrologie et Gestion des Ressources en Eau

- À ce niveau, les cours de la licence ont terminé, les examens ont été organisés et les résultats définitifs. Mais le traitement des réclamations sont en cours et quelques matières à rattraper au niveau du semestre 5.

- Quant au niveau de master 1, le déroulement des cours n'a pas été effectif, soit un total de 70 % de cours effectués.

- En Eco hydrologie, les cours sont presque terminés, il leur reste une (1) matière (ECU) qui n'a pas encore été faite pour raison d'indisponibilité de l'enseignant. Quant au niveau d'hydrogéologie, les cours sont terminés.

- En Hydro quantitative, l'absence des enseignants a été observée durant toute l'année. Seulement, Dr Houngû a promis de leur faire le cours en ligne : le problème majeur à ce niveau est aussi le manque d'enseignants en Hydro informatique. L'absence de l'appui des enseignants de l'IFRI a été aussi constatée.

- En master 2, les compositions sont finies et le département attend les mémoires pour programmer les soutenances.

Recommandations :

Au terme des débats, le CODIR a recommandé ce qui suit :

- l'organisation des sessions de rattrapage à temps pour ceux qui ne l'ont pas encore fait.
- l'identification des matières pour lesquelles ils ont de difficulté à trouver d'enseignants afin que la direction fasse le nécessaire pour faire appel aux experts à l'extérieur du pays qui seront pris en compte par le C2EA.
- l'instauration d'un speech de 5mn obligatoire en anglais pour les soutenances de licence, master ;
- la généralisation du bain linguistique à tous les départements de l'INE ;

- la direction adjointe a pris l'engagement de faire passer le message dès la rentrée aux étudiants en année de master que le bain linguistique au Ghana est obligatoire avec les frais évalués à 200 000 FCFA ou 250 000 FCFA. À cet effet, une note de service sera signée afin de notifier aux étudiants concernés le numéro de compte dans lequel ils verseront les frais de ce voyage.
- la planification des sorties pédagogiques de chaque département ;
- le dépôt du rapport de la tournée de stage et propositions.

2- Point sur les vacances pour la rentrée 2022-2023

Six-cents (600) demandes de vacances ont été enregistrées pour le compte de l'année académique 2022-2023. Ainsi, il a été demandé à chaque chef de département de :

- donner le maximum d'heures aux enseignants permanents de l'INE afin de réduire le nombre exorbitant des enseignants vacataires conformément à l'arrêté 2022-0388;
- donner le nombre d'heures d'intervention à chaque enseignant dès la rentrée ;
- exiger un support de cours à tous les enseignants conformément aux normes du système LMD.

3- Déroulement des stages des étudiants

Un bref compte rendu a été fait sur la tournée dans le cadre du suivi des étudiants en stage à divers endroits. Environ vingt structures ont été visitées. Au terme de cette visite, il a été constaté que certains étudiants qui ont eu le soutien financier pour le stage ne se sont pas rendus à leurs lieux de stage. Il faut néanmoins noter que globalement, les stages se déroulent bien. Pour ce faire, ces structures d'accueil des étudiants souhaiteraient que l'Institut national de l'Eau :

- formalise leur collaboration : il a été donc décidé qu'une correspondance officielle soit adressée à ces structures ;
- élabore une fiche de suivi pour évaluer les stagiaires ;
- adapte des profils aux fonctionnalités des structures d'accueil

La direction a invité l'équipe de supervision à produire un rapport de synthèse pour mémoire.

4- Dispositions pour la rentrée académique 2022-2023

Le service de la comptabilité a rassuré membres du Comité de Direction de la disponibilité du matériel de travail pour la rentrée académique 2022-2023. En outre, il a été demandé aux chefs de département :

- d'adresser une lettre de mission à tous les enseignants ;

- de rééquilibrer le nombre de cours pour les enseignants : intégrer dans les lettres de mission : le niveau, les cours et le nombre d'heures ;
- de la mise à jour des cahiers de texte des enseignants : il a été constaté que certains enseignants ne remplissent pas correctement les cahiers de texte ;
- d'instruire les responsables de classe pour la bonne tenue des cahiers de texte ;
- de mettre à jour les cahiers de textes des enseignants qui peuvent toujours faire l'objet d'un contrôle par les inspecteurs financiers dans le cadre du contrôle financier.
- de veiller à la conformité des heures mentionnées sur les contrats par rapport aux cahiers de texte.

5- Divers

Plusieurs points de divers ont porté sur :

- La question de bain linguistique : l'appui de la direction a été demandé afin de trouver une solution aux étudiants qui ont droit à ce bain linguistique et qui constitue d'ailleurs un ECUE dans leur curricula. Une autre alternative a été soulignée par la venue d'un enseignant d'un pays anglophone pour l'encadrement des étudiants en d'anglais ;
- la revue à la hausse des frais de formation du niveau master à 751 000 FCFA au lieu de 451 000 FCA qui a été habituellement payé par les (masterisants)
- L'inscription pédagogique à la rentrée 2022-2023 ;
- L'instruction donnée au Chef Service Scolarité pour la remise sans délai du portatif de la scolarité au chef division inscription pour l'établissement des actes académiques ;
- L'établissement de tableau de spécification par chaque département ;
- La conception de l'uniforme des (masterisants);
- La possibilité d'encadrer les étudiants en quête de stage dans les laboratoires de l'INE

Par ailleurs, le deuxième volet de l'ordre du jour relatif à l'élaboration de la cartographie des risques n'a pas connu un traitement de fond à cause de l'indisponibilité des personnes ressources.

L'esquisse du sujet a été faite et son importance a été rappelée à tous.

Le report de ce point de l'ordre du jour à une prochaine réunion du CODIR a été accepté par l'assise et les dispositions seront prises pour amener tous les services à l'initiation de l'élaboration de la cartographie des risques, outils indispensables pour la validation du PTA.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a pris fin à 14 h 45 mn.

Vu le Président de séance

La Secrétaire de séance

Professeur Daouda MAMA



Edwige HOUENOU LADIKPO